

Réf: Dossier 411889

Avis de constitution

SOCIETE « HAMI SOLAIRE & PRESTATIONS »

Siège ABIDJAN ABOBO MOBILE NON LOIN DE LA
STATION PETRO IVOIRE LOT 688 ILOT 61, Lot 688, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAMI SOLAIRE & PRESTATIONS »

Objet : -Achat et vente de matériels d'énergies solaire

-Vente de divers articles

-Service de livraison

-Transfert d'argent.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO MOBILE NON LOIN DE LA
STATION PETRO IVOIRE LOT 688 ILOT 61, Lot 688, Ilot 61

Dirigeant(s) Mlle MEITE AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05562 du 02/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33192/GTCA/RC/2025 du 02/06/2025

